

CHRONIQUE D'UNE ETHNOGENÈSE ANNONCÉE – HISTOIRE DES LUTTES INDIENNES CONTEMPORAINES DANS LE NORD-OUEST ARGENTIN (1970-2014)

Maité Boullosa Joly

ESKA | *Problèmes d'Amérique latine*

2014/2 - N° 92
pages 47 à 71

ISSN 0765-1333

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2014-2-page-47.htm>

Pour citer cet article :

Boullosa Joly Maité, « Chronique d'une ethnogenèse annoncée – Histoire des luttes indiennes contemporaines dans le Nord-ouest argentin (1970-2014) », *Problèmes d'Amérique latine*, 2014/2 N° 92, p. 47-71. DOI : 10.3917/pal.092.0047

Distribution électronique Cairn.info pour ESKA.

© ESKA. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

CHRONIQUE D'UNE ETHNOGENÈSE ANNONCÉE – HISTOIRE DES LUTTES INDIENNES CONTEMPORAINES DANS LE NORD-OUEST ARGENTIN (1970-2014)

*Maité BOULLOSA JOLY**

INTRODUCTION

« Je reviendrai et je serai des millions » – Tupac Amaru II, chef de file de la résistance indienne au Pérou, aurait prononcé cette phrase en 1781 avant d'être exécuté par les conquistadores. Elle a été attribuée aussi à Tupac Katari, mort dans les mêmes circonstances quelques mois plus tard en Bolivie. En 1952, c'est Evita Perón, qui au seuil de la mort, aurait dit ces mots en prévoyant le retour de la lutte des classes laborieuses en Argentine.

Cette prédiction, que l'on a fait prononcer à différents personnages incarnant la résistance avant de mourir, m'a été dite en 2000 par Lalo Nieva, un militant du Nord-Ouest argentin. Selon lui les Indiens, jusque-là invisibles dans le pays, reviendraient afin de revendiquer leurs droits.

* Maïté Boullosa-Joly est maître de conférences en anthropologie à l'Université de Picardie Jules Verne, chercheur au CURAPP (UMR 7319) et chercheur associée à Mondes américains (EHES).

La prophétie semble en train de s'accomplir : Le nombre de communautés indiennes s'est en effet multiplié de manière spectaculaire depuis une dizaine d'années en Argentine. En 2000, à mon arrivée dans la province de Tucuman, seules Amaicha et Quilmes étaient considérées comme telles. Depuis, vingt communautés ont obtenu ce statut et elles se sont regroupées en 2005 afin de créer l'Union Diaguïta Calchaqui.

On assiste ainsi à un processus important d'ethnogenèse¹ dans la région. Il est lié au développement des lois multiculturelles qui donnent des droits culturels, sociaux et territoriaux aux populations autochtones depuis la fin des années 1980. Les demandes des paysans ont ainsi fait place à celles des indiens, ces derniers pouvant aujourd'hui réclamer des droits sur le territoire qu'ils occupent. Les conflits agraires sont donc progressivement devenus des conflits identitaires et l'on assiste à une ethnicisation² massive des revendications. Afin de comprendre ce processus, nous reviendrons sur l'histoire coloniale de la région, sur le traitement subi par les Indiens et la façon dont ils ont été dépossédés de leur territoire. Cette dépossession s'est accentuée après l'indépendance au 19^e siècle dans un pays qui a construit son identité nationale sans les prendre en compte jusqu'à être considéré comme une Nation sans indiens. Comment expliquer alors le renouveau identitaire que connaît aujourd'hui l'Argentine ? Nous partirons des cas d'Amaicha et de Quilmes, dont les villageois ont été les premiers à revendiquer le statut de communauté indienne dans la province de Tucuman et à réclamer des droits sur le territoire qu'ils occupent. Bien qu'ils soient voisins de vingt kilomètres, leurs histoires sont très différentes : si les habitants d'Amaicha ont eu le privilège unique dans la région de gérer collectivement leurs terres depuis l'époque coloniale, ceux de Quilmes, comme beaucoup, ont eu à subir la domination de propriétaires terriens avec un statut de métayers. Nous reviendrons ainsi sur 40 ans d'histoire de luttes sociales et territoriales, pour ensuite nous intéresser aux communautés indiennes voisines plus récentes qui mènent le même combat.

1. Le concept d'ethnogenèse se réfère aujourd'hui aux transformations d'un groupe au cours de l'histoire. Il peut incorporer des éléments exogènes ou se redéfinir lui-même en fonction de sa relation à l'autre. Les classifications ethniques ont été pour la plupart imposées par des relations asymétriques de pouvoir dans des contextes coloniaux et républicains. Comme le souligne Boccara, il s'agit d'une relation dialectique entre la définition interne d'un groupe et une catégorisation externe. cf. : Guillaume Boccara, *Fronteras, mestizaje y etnogénesis en las Américas in Las fronteras hispanocriollas del mundo indígena latinoamericano en los siglos XVIII y XIX*: 63-108. Neuquén, Universidad Nacional del Sur, 2003. Ingrid Jong y Lorena Rodríguez, *Introducción al Dossier Frontera, Mestizaje y Etnogénesis. Memoria Americana* 13: 8-20. FFyL, Universidad de Buenos Aires, 2006.

2. Le terme « ethnicisation » se rapporte ici à un processus récent en partie impulsé depuis l'extérieur, mais pris en main et construit par des représentants locaux – Voir Boccara, Guillaume, 2010. « Cet obscur objet du désir multiculturel : ethnogenèse, ethnicisation et ethnification », *Nuevo Mundo – Mundos Nuevos* 10. CNRS/EHESS. <http://nuevomundo.revues.org/59984>

Comme on peut l'imaginer, les propriétaires terriens (les *terratenientes*) ne sont pas restés passifs face à ces réclames. Nous verrons ici quelle est leur stratégie afin de délégitimer les arguments des organisations indianistes. Les situations sont cependant très contrastées, plus ou moins violentes selon les contextes. Ces études de cas nous permettront de mesurer les avancées qu'a permis l'implantation des lois multiculturelles dans le pays, la valorisation identitaire qu'elle a suscitée, les droits qu'elle a permis de réclamer, mais d'observer aussi les ambiguïtés et les limites de ces processus.

Localisation des Vallées Calchaquies – Nord-Ouest de l'Argentine



RAPPELS HISTORIQUES

Le contexte colonial

Il est important de revenir sur la période coloniale pour comprendre la situation actuelle. La région du Nord-Ouest argentin a été le lieu de la plus longue résistance indienne face aux conquistadores. Dans les vallées calchaquies, les guerres ont duré plus de 130 ans, jusqu'à la défaite du dernier

bastion, Quilmes, en 1664. Le site archéologique est d'ailleurs devenu, à partir du 19^e siècle, un symbole de résistance au niveau national³.

Afin d'éliminer les foyers de rébellion au moment de la conquête, les colons ont repris dans cette région la même stratégie que les Incas : le déplacement de populations. Quilmes est resté célèbre pour avoir connu un châtement exemplaire : la plupart des habitants ont été forcés de marcher 1500 kilomètres jusqu'à la périphérie de Buenos Aires. Cela explique le nom de la ville actuelle de Quilmes située près de la capitale. Beaucoup de terres des vallées calchaquies ont ensuite été octroyées aux conquistadores méritants en tant qu'*encomiendas de Indios*. Les Indiens étaient ainsi regroupés afin de travailler sous les ordres d'un *encomendero*. D'autres terres ont eu le statut de *pueblos de Indios* (villages d'Indien) : les habitants devaient payer un tribut à la couronne, ce qui leur donnait le droit de gérer collectivement leur territoire.

L'indépendance de l'Argentine au 19^e siècle et l'invisibilisation de l'Indien

Après l'indépendance en 1810, les Indiens ont obtenu le statut de citoyens et la catégorie « Indiens » a été évincée des recensements⁴. La région ne connaîtra pas de « conquêtes du désert », ces massacres qui ont été perpétrés sur les terres fertiles de la Pampa en 1830 et dans les années 1880 dans une volonté d'expansion territoriale. Le Nord-Ouest a connu un sort plus pacifique que le sud du pays, mais la situation des autochtones n'était pas enviable pour autant. En effet, la catégorie d'Indien disparaissant, on a aboli aussi les « *pueblos de Indios* » et le tribut, que l'on considérait trop colonial⁵. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne fut pas un progrès pour les populations concernées car elles ont ainsi perdu les droits inaliénables dont elles bénéficiaient sur les territoires qu'elles occupaient. Les terres étant désormais considérées comme vacantes, l'État a commencé à les vendre, mettant ainsi fin à la propriété collective dans un contexte libéral. Certains argumentaient aussi que les Indiens, non civilisés, ne savaient pas les exploiter et qu'il était donc préférable de les mettre entre des mains plus productives :

3. Voir travaux de Christophe Guideccelli à ce sujet. « Lectura de las ruinas. La fabricación de antepasados aceptables en el noroeste argentino » (Siglos XVI-XVII/siglo XIX) », in Salvador BERNABÉU ALBERT et Frédérique LANGUE, *Fronteras y sensibilidades*, Madrid, Doce Calles, 2011, pp. 115-139

4. Voir travail de Lorena Rodriguez, "Proceso de construcción de alteridad indígena. Tucuman en la transición de la colonia a la república", Ponencia presentada en las XIV Jornadas Interescuelas, Universidad Nacional de Cuyo, Mendoza, oct. 2013.

5. Lorena Rodriguez, De "pueblos de indios" a "pueblos originarios". Reflexiones sobre legitimidades e ilegitimidades de ayer y de hoy en Tucumán » en *El ocaso del Imperio. Sociedad y Cultura en el centro-sur andino*: 105-125. Antropofagia, Buenos Aires, 2013.

« Les terres doivent passer dans des mains plus industrielles et sûres ; cela doit être la préoccupation principale du gouvernement afin que le pays progresse et évite les grands maux qui s'installent dans ces déserts, en étant en partie possédés par des Indiens éduqués dans la paresse et l'abandon »⁶.

Les indiens ont ainsi disparu en tant que catégorie ethnique, juridique et fiscale dans un contexte qui se voulait égalitaire et libéral. Mais les représentations dénigrantes héritées de l'époque coloniale ont perduré cependant, sans qu'aucun statut ne protège plus leur territoire. On a ainsi assisté à une aggravation de leur situation lors du passage de la colonie à la République au 19^e siècle⁷.

Différents représentants d'anciens « *pueblos de Indios* » ont porté plainte, ils dénonçaient le statut de « vacuité » de leur territoire. Cela relativise la disparition abrupte des Indiens au 19^e siècle. On a retrouvé dans les archives six plaintes de « *pueblos de Indios* » où les Indiens rappellent qu'ils sont toujours là et qu'ils n'ont pas disparu⁸. Comme nous le verrons, seule Amaicha obtiendra le titre de propriété collectif de ses terres.

DES SITUATIONS CONTRASTÉES : AMAICHA ET QUILMES

Amaicha, un cas particulier

Amaicha est un cas particulier qui fera d'elle une communauté indienne emblématique dans le Nord-Ouest argentin. Durant les guerres calchaquies, les habitants de cette vallée ont eu une attitude ambivalente auprès des conquistadores. Ils ont ainsi bénéficié d'une ordonnance royale (cédula royale) en 1716 leur donnant des droits collectifs sur le territoire. Certains *leaders* à différents moments historiques ont joué un rôle important dans le maintien de la gestion de leurs terres⁹.

6. Cristina López, Tierras comunales, tierras fiscales: el tránsito del orden colonial a la revolución. *Revista Andina* 43, 2006.

7. Voir travaux de Lorena Rodríguez, "Proceso de construcción de alteridad indígena. Tucuman en la transición de la colonia a la república" *op. cit.* et de Christophe Guidicceli, « De la déportation à l'invisibilisation : la « dénaturalisation » des Indiens Calchaquís (Nord-ouest argentin), XVII^e-XXI^e siècle », dossier « Relocalisation et résilience autochtone » de la revue *Recherches amérindiennes au Québec*, XLI, n°2-3 2011 [2013] p. 61-8.

8. Cristina López, Tierras comunales, tierras fiscales: el tránsito del orden colonial a la revolución. *Revista Andina* 43, 2006.

9. Avec Lorena Rodríguez, ethno-historienne, nous avons analysé ailleurs le cas de quatre d'entre eux, grâce à qui ces droits ont perduré jusqu'à aujourd'hui. Lorena Rodríguez et Maité Boullosa Joly, « From Geneva to Amaicha del Valle : A retrospective history of four indigenous leaders and their travels to 'secure the land' », *Nuevo Mundo, Mundos nuevos* (CNRS/EHESS), 2013. <http://nuevomundo.revues.org/66124?lang=en>

Dans le reste de la région, les anciennes terres indiennes ont connu un tout autre sort. Celles de Quilmes ont été achetées par différentes personnes depuis la fin du 19^e siècle et les habitants ont eu le statut de métayers (*arrenderos*). Leurs conditions de vie étaient très diverses et dépendaient étroitement du statut et du comportement du propriétaire. Péron a pourtant créé un statut de *Péon* dans les années 1940-1950, ce qui a permis de réduire les conditions d'exploitation de main d'œuvre dans les campagnes. Le modèle péroniste de cette époque adhérait aux principes de l'indigénisme au niveau continental: assimiler, intégrer les populations indiennes à la culture « indifférenciée » des Argentins¹⁰. Il n'entra donc pas dans le débat sur les particularités ethniques et culturelles et mit l'accent sur l'amélioration des conditions sociales et de travail : la journée de travail à 8 heures a été instituée (et non plus du lever au coucher du soleil), ainsi qu'un salaire et des droits à la retraite. Mais les habitants avaient peu de recours en cas d'abus dans ces régions isolées.

Quilmes et ses patrons

À Quilmes, différents propriétaires étaient (ou sont toujours) installés sur le territoire qui comprend 14 localités sur une vaste superficie de 40 km carrés. Un militant de la première heure, Delfin Jeronimo, 60 ans, aujourd'hui employé de l'INAI (Institut des affaires indiennes), explique ici la diversité des situations qu'il a pu observer dans son enfance : Dans la zone de Quilmes, le territoire était divisé par franges (*franjas*). Elles partaient de la rivière jusqu'au sommet des montagnes. Dans les Chañares, la localité où il a grandi, le propriétaire était un médecin, directeur de l'hôpital de Santa Maria, la ville voisine située à une vingtaine de kilomètres. La situation n'était pas aussi oppressante que dans les villages voisins. Delfin se souvient : « Bien sûr, il fallait payer avec 'le tiers' : un tiers des récoltes et du bétail. Si tu avais 10 animaux, tu devais en donner trois. Dans la frange des *Chañares*, le *terrateniente* n'était pas si méchant. Il appliquait l'oppression, mais il le faisait en souriant, il avait un minimum de considération pour les gens ». Il évoque ensuite la présence du beau-frère de ce médecin qui était chargé de s'occuper de la propriété : « lui était plus préventieux. Il passait par la maison quand il allait dans la haute-montagne. Mon père le logeait et le nourrissait. Le type allait avec une carabine, un fusil, un revolver et un couteau à la ceinture. Cette image m'est restée, un type à cheval et avec des armes ». Mais dans des localités voisines, la situation était bien pire : « ils étaient plus brutaux, ils délogeaient les gens. A *el Paso*, le village à quelques kilomètres, si tu n'avais pas assez pour payer, ils t'envoyaient devant le juge, ils descendaient avec la police, car le juge et la police étaient de leur côté. Ils frappaient les gens avec un fouet. Aux *Chañares*, ce n'était pas à ce point. Mais à *el Paso*, c'étaient des grandes extensions productives. Là-bas, les gens avaient très peur ».

10. Andrés Serbín, « Las organizaciones indígenas en la Argentina ». *América Indígena*, vol. 41, No. 3, Instituto Indígena Interamericano, 1981, México.

Il évoque ensuite la situation, encore une fois différente, d'une autre localité de Quilmes à quinze kilomètres de là : « Dans le territoire de los Chico Cano, c'était plus sauvage encore. Ils traitaient les gens plus méchamment. Les propriétaires vivaient sur place, tandis que ceux des Chañares et del Paso vivaient en ville, à Santa María. Là où vivait la famille Chico Cano, il y avait l'école, l'Église et tout le pouvoir concentré là. Jusque dans les années 1960', en plus du tertio, il y avait les 'obligations'. Tu devais aller travailler gratuitement sur leurs parcelles. Si tu n'avais pas de fils pour aller là-bas, tu devais envoyer ta fille pour qu'elle aille servir dans la maison. C'était plus difficile d'échapper à cela et de se rebeller, ça a duré longtemps ».

Le témoignage de Delfin nous montre à quel point les situations pouvaient être différentes d'une propriété à l'autre. Les conditions des paysans variaient selon que les terres étaient productives ou non ou selon que les *terratenientes* vivaient sur place ou non. Elles dépendaient aussi du caractère et du comportement des propriétaires eux-mêmes. Si certains avaient de la considération pour leurs métayers, d'autres pouvaient se comporter en véritables seigneurs avec la complicité des instances policières et judiciaires locales.

LE VENT DE LA CONTESTATION

Au niveau national, le début des années 1970 fut marqué par la fin de la dictature (1966-1973) et le retour de Juan Domingo Perón. Cette période fut aussi accompagnée d'une grave crise économique, d'une perte de droits des travailleurs, d'une répression et d'un autoritarisme dans toutes les sphères sociales et culturelles. La province de Tucuman était particulièrement affectée depuis le début des années 1960 par la crise de l'industrie sucrière. Une grande partie des hommes et des femmes de la vallée migraient transitoirement dans les exploitations de canne à sucre, centrales dans l'économie locale. La fermeture d'une grande partie des raffineries a généré une grave crise dont la région souffre encore. Ajouté à cela, les politiques autoritaires appliquées dans la province ont conduit à d'importantes mobilisations accompagnées des luttes syndicales et politiques. Afin de mettre fin à la contestation, le général Bussi a mené l'« *operativo independencia* » avec l'excuse d'éliminer les groupes de guérillero actifs dans la jungle de Tucuman. Ces pratiques répressives continueront durant la dictature militaire suivante qui commencera en 1976.

Parallèlement à ces événements politiques, on assiste au développement des organisations indiennes dans le pays. Cette dynamique était liée à la mise en place de la « commission coordinatrice des institutions indigènes d'Argentine » à Buenos Aires où les migrants venus des provinces s'informaient. Des intellectuels de l'époque, influencés par la théologie de la libération et par les mouvements de 1968 aux États-Unis et en Europe, auront aussi une influence importante dans ce mouvement de contestation des discriminations et de volonté d'émancipation. Au niveau national, quatre

fédérations indiennes se sont formées entre 1970 et 1975 ainsi que de nombreuses organisations locales. C'est alors que des parlements indigènes se sont organisés dans le pays (les Mapuche à Neuquen, les Wichi dans le Chaco). Une confédération indigène s'est développée aussi à Tucuman.

Semer la graine de la question indienne à Quilmes

À Quilmes, c'est à la fin des années 1960 que les habitants ont commencé à se mobiliser. Leurs revendications concernaient d'abord les droits des paysans sur les terres qu'ils travaillaient et l'amélioration de leurs conditions de vie (santé, routes, communication, éducation, etc.). La question indienne n'était pas encore à l'ordre du jour. Lors du premier recensement indigène qui a été mené dans le pays en 1965, le Nord-Ouest était considéré comme une région métisse. Tucuman ne sera donc pas prise en compte dans cette enquête, considérant à cette époque qu'il n'y avait pas d'indiens dans la province¹¹.

Lorsqu'en 1973, le premier « parlement indigène des Vallées calchaquies » s'est réuni à Amaicha, l'organisation indienne de Quilmes s'est intégrée au mouvement et a réclamé l'expropriation des propriétaires terriens¹². Ce sera un évènement important dont le 40^e anniversaire vient d'être célébré en mars dernier. C'est lors de ce congrès qu'il a été décidé que les habitants de Quilmes ne paieraient plus l'*arriendo* (les redevances).

Un nom revient souvent quand cette période du premier parlement indigène est évoquée : Santana. Delfin Jeronimo, après avoir décrit la vie sous le règne des *terratenientes*, dépeint ce personnage qui aura une grande influence dans l'histoire des mobilisations indiennes dans la région: « C'était un dirigeant né du syndicalisme portuaire ou ferroviaire. Il s'était connecté avec des mouvements indigènes et de là, il a assumé sa condition d'indigène. Il n'était pas d'une communauté, il était originaire des plaines de Tucuman, mais bon, il s'est assumé comme indigène. Et c'est lui qui a été le *leader* de tout ça ». Et de continuer : « Il nous a fait prendre conscience que nous étions indiens et que l'on avait des droits sur les terres. Les gens étaient soumis et ils avaient besoin de quelqu'un avec beaucoup de caractère pour s'opposer aux *terratenientes*, pour qu'ils cessent de payer les redevances et qu'ils n'aillent plus faire les obligations ». Santana n'a vécu que peu de temps dans la vallée, de 1972 à 1975, mais il a en effet joué un rôle important dans l'ethnicisation des conflits agraires locaux. Mario Quintero,

11. Edgardo Garbulsky, «La antropología social en la Argentina». RUNA XX: 11-33, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires, 1991-1992.

12. Sur cette période voir, Maria Victoria Pierini, La comunidad India de Quilmes en la decada de 1970 – reflexiones iniciales sobre la historia de su organizacion politica y comunitaria », Lorena Rodriguez (dir.), *Resistencias, conflictos y negociaciones. El valle Calchaquí desde el período prehispánico hasta la actualidad*. Editorial Prohistoria, 2011, pp. 197-211.

un autre militant, me dira de Santana qu'il a « semé la graine de la question indienne et de la résistance à Quilmes ». Mais même s'il dirigeait les opérations, comme le précise Delfin ensuite : « il y avait derrière lui les gens qui luttèrent depuis longtemps sur le territoire ». Son père fut d'ailleurs le président du congrès qui s'est tenu en 1973 à Amaicha. Comme d'autres représentants dans chaque localité, il connaissait les gens et avait de l'influence auprès des siens. C'est donc grâce à Santana mais aussi à tous les *leaders* locaux que la contestation a pu s'organiser à Quilmes.

LA MILITANCE DURANT LA DICTATURE (1976-1983)

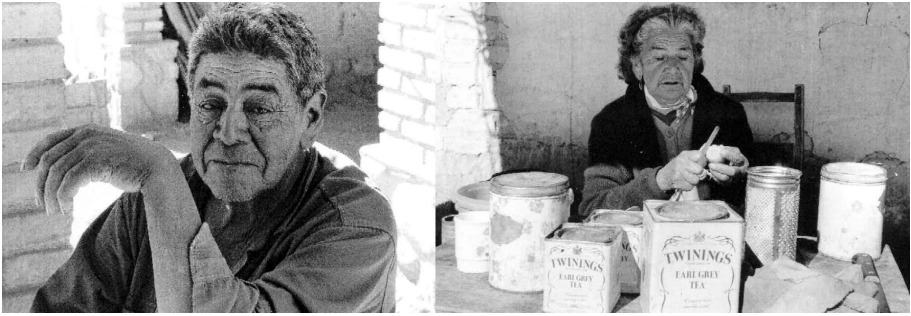
Cette décision de tenir tête aux propriétaires et de ne plus payer les redevances a généré beaucoup de conflits et de violence. Mais avec le début de la dictature en 1976, la plupart des habitants ont dû recommencer à se soumettre aux propriétaires fonciers. La présence militaire dans la région était forte à cause des guérillas à Tucuman et, selon de nombreux témoignages, les latifundiaires en profitaient. Certains d'entre eux occupaient le rôle de *delegado comunal* (maire) qui étaient, à l'époque, non pas élus par les habitants mais désignés par les autorités provinciales militaires. Ils dénonçaient les métayers récalcitrants arguant de fermages impayés. Le gouvernement dictatorial s'opposait à tout type de manifestation et de mobilisation sociale et les réunions tenues par les habitants des communautés en vue de récupérer leurs droits territoriaux étaient considérées comme subversives. En réalité, la dictature prônait une idéologie néolibérale et les atteintes aux intérêts des grands propriétaires étaient vues comme un attentat aux principes du régime, et en cela, « justifiait » des répressions. C'est ainsi qu'il y eut beaucoup d'emprisonnements assortis de tortures¹³.

Don Jesus, un habitant de Quilmes, est le héros de cette période. Il continua à refuser de payer *l'arriendo* et reçut un avis d'expulsion qui se termina par un procès qui dura neuf ans. Il subit régulièrement des tortures, comme être suspendu par les pieds et il reçut aussi des décharges électriques sur un matelas mouillé qui propulsait son corps jusqu'au plafond. Sa femme, Doña Rosa, aujourd'hui âgée de 85 ans, est allée à l'époque jusqu'à Buenos Aires afin de demander de l'aide aux élèves de l'école d'avocats. L'un d'entre eux, originaire de la région, s'est porté volontaire et un long procès a eu lieu. Aidé de son défenseur, Don Jesus a fini par gagner ce procès à la fin de dictature en instance fédérale. Le latifundiaire s'est avéré ne pas avoir les titres de propriété des terres en règle et ce moment fut déterminant pour le reste des habitants qui cessèrent, eux aussi, de payer *l'ar-*

13. Violeta Ramirez, "La ville sacrée de Quilmes – enjeux et problématique de la gestión du patrimoine indien", mémoire de Master 2, EHESS, Paris, 2012.

riendo. Don Jesus est ainsi devenu un exemple pour les autres militants locaux et le *patio* de sa maison a été le siège de l'organisation indienne en lutte pendant vingt ans.

Don Jesus et Doña Rosa dans leur patio à Quilmes en juillet 2000. Ils sont les héros de la résistance contre les propriétaires terrien durant la dictature de 1976 à 1983. Ils sont les seuls à avoir obtenu le titre de propriété de leurs terres. Leur patio a ensuite été le lieu de rassemblement des militants de la CIQ (Organisation indienne Quilmes) durant 20 ans.



Mais il était très difficile de s'organiser et de poursuivre la lutte durant la dictature. Certains jeunes en quête de travail ont migré vers Buenos Aires. C'est le cas de Pancho, qui est ensuite devenu Cacique (chef indien) de la CIQ (Communauté indienne Quilmes), fondée à la fin des années 1980. Delfin, qui avait dix-huit ans à l'époque, continue son témoignage : « À Buenos Aires, j'ai travaillé dans la construction, dans la vente, dans toutes sortes de secteurs. Là-bas je me suis retrouvé avec d'autres Diaguïta, j'avais déjà des notions de la cause indienne. J'ai retrouvé Pancho qui se réunissait avec Eulogio Frites, un avocat *colla* qui était très au courant et qui menait le mouvement. À cette époque on était en pleine dictature, on ne pouvait pas se réunir. Une église méthodiste nous laissait quand même nous retrouver dans le fond du bâtiment. Et c'est là que nous avons créé « l'association indigène de la République », elle a été importante au niveau national. Elle a été la première association civile à obtenir un statut légal ».

L'INSTAURATION D'UN RÉGIME DÉMOCRATIQUE

L'avènement de la démocratie en 1983 a permis une remobilisation du mouvement apparu dans les années 1970. C'est à ce moment-là que certains migrants comme Pancho et Delfin sont rentrés dans leur village. Delfin explique que la crise économique de l'époque ne l'a pas incité à rester à Buenos Aires et qu'il préférerait retourner essayer de faire sa vie dans son village d'origine qui lui manquait. En étudiant la trajectoire des militants locaux, on peut se rendre compte que, comme eux, beaucoup ont connu une longue expérience urbaine. C'est en ville que la plupart ont côtoyé des

groupes militants, que certains ont eu accès à l'université et qu'ils se sont formés¹⁴. Ils ont ainsi réussi à ériger, au contraire de beaucoup de villageois, leur appartenance indienne comme une fierté et non comme un stigmate. Le fait d'avoir vécu longtemps loin de leur village leur a aussi permis de prendre plus de distance par rapport aux relations locales de domination. Ils s'en sont affranchis plus facilement comparativement aux habitants qui les ont davantage incorporés¹⁵.

LES LOIS EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES : DE LA SCÈNE INTERNATIONALE À LA SCÈNE LOCALE

Avec le retour de la démocratie, les droits des communautés indiennes ont été débattus au niveau national. Le projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones lancé à Genève au début des années 1980 a eu un fort impact dans ce processus. Ainsi, en 1985, une première loi est votée en Argentine en faveur des communautés indiennes : elle reconnaît d'intérêt public l'« attention et l'appui aux autochtones et aux communautés indigènes existantes dans le pays » et leur octroie des droits en matière d'accès à la propriété de la terre.

Au début des années 1990, une grande mobilisation indienne a lieu à Buenos Aires. Elle rend nécessaire un débat plus en profondeur sur les droits des peuples indigènes et de les inscrire dans la constitution. L'INAI (Institut Nationale des Affaires Indiennes) est créé à cette période. En 1994, l'Argentine modifie le statut des indiens dans sa constitution, un statut qui était resté inchangé depuis 1853. Jusqu'alors, la constitution stipulait que les pouvoirs du congrès devaient : « pourvoir à la sécurité des frontières, maintenir une relation pacifique avec les indiens et promouvoir leur conversion au catholicisme »¹⁶. Sous la pression internationale et celle des organisations indiennes, l'Argentine opère un changement constitutionnel, comme beaucoup d'autres pays latino-américains à cette période. Dans l'article 75 alinéa 17 de la constitution, elle reconnaît désormais « la préexistence ethnique et culturelle des peuples autochtones argentins ». Le congrès se doit « de garantir le respect de leur identité et leur droit à l'édu-

14. Cela rejoint les analyses sur le militantisme autochtone, voir Bastien Bosa et Eric Wittersheim (dir.), *Luttes autochtones, trajectoires post-coloniales (Amérique, Pacifique)*, éd. Karthala, 2009.

15. Maité Boullosa Joly, « Pourquoi serait-on Indiens maintenant ? Mouvement indianiste et résistance villageoise dans le Nord-Ouest Argentin », *Civilisations : Identité, culture, intimités. Les stéréotypes dans la vie quotidienne*, Vol. 62 (1&2), 2013, pp. 107-130.

16. Constitution de 1853 - Chapitre IV : attributions du Congrès – 15. « Proveer a la seguridad de las fronteras; conservar el trato pacifico con los indios, y promover la conversión de ellos al catolicismo ».

cation bilingue et interculturelle ». Pour ce qui est des terres, il lui revient « de reconnaître le statut juridique de leurs communautés, ainsi que la possession communautaire des terres qu'elles occupent traditionnellement ». L'Argentine se met donc en accord avec la rhétorique ethniciste internationale et devient elle aussi un pays « multi-culturel » et « pluri-ethnique ». Mais les accords et les lois indigènes n'ont que peu d'applications pratiques pour les populations qu'elles sont censées défendre car les États ne sont pas obligés de les appliquer. Certains diront même que ces réformes visent davantage à calmer l'opinion publique internationale qu'à favoriser les citoyens les plus pauvres de leur pays¹⁷.

Ces dispositions restent en effet pour beaucoup d'ordre rhétorique, mais elles sont très novatrices, surtout en Argentine qui était considéré depuis le 19^e siècle comme un pays sans indien. De plus, elles deviendront un vecteur de revendication important pour les populations marginalisées prises dans des conflits agraires et qui n'avaient pas de cadre juridique pour se défendre. La CIQ (Communauté Indienne Quilmes) s'est constituée à cette période, au milieu des années 1980. Elle a repris le nom des valeureux guerriers Quilmes qui ont lutté pour la préservation de leur territoire au moment de la conquête. L'organisation obtiendra sa personnalité juridique provinciale en 1984.

AMAICHA ET LA TITULARISATION DES TERRES : L'INDIEN REDÉFINI

Les représentations idéalisées de l'Indien qui circulaient à l'international, notamment à l'ONU, ont commencé à faire leur apparition sur la scène locale à cette période. Prenons le cas d'Amaicha. Comme nous l'avons vu précédemment, les terres sont gérées collectivement depuis l'époque coloniale et c'est un cacique qui est chargé de leur répartition (en parallèle avec un délégué communal qui gère la commune). La situation est donc beaucoup moins conflictuelle qu'à Quilmes ou dans les autres lieux où les paysans vivent sous la domination de propriétaires terriens. Cependant, au retour de la démocratie en 1983, le cacique de l'époque, Miguel Pastrana, a découvert que les terres, qu'il croyait appartenir à la communauté, étaient en réalité des terres appartenant à l'État. Son combat pendant des années a été alors d'en obtenir la propriété collective. Il a dû faire de nombreuses démarches et s'est fait aider par Daniel Flores. Ce dernier est un militant originaire du Pérou qu'il avait rencontré à l'INAI à Buenos Aires. Pastrana lui a demandé conseil afin que le village puisse être reconnu par l'État en tant que « communauté indienne » de manière officielle. Daniel Flores est

17. Sur ces questions voir Isabelle Schulte-Tenckoff, *La question des peuples autochtones*, Établissements Emile Bruylant, Bruxelles, 1997, p. 36. Yvon Le Bot, « Les mouvements indiens en Amérique latine – Étapes, dimensions et significations », in Christian Gros, Marie-Claude Strigler (sous la direction de), *Être indien dans les Amériques – Spoliations et résistance – Mobilisations ethniques et politiques du multiculturalisme*, Ed. de l'Institut des Amériques, Paris, 2006, p. 166.

ainsi devenu son « secrétaire de la culture » et s'est installé à Amaicha de 1988 à 1990. Maria Balderrama est originaire du lieu, enseignante à Tucuman et spécialiste de l'éducation interculturelle. Opposante à Pastrana (depuis accusé de détournements de fonds), elle raconte non sans humour la façon dont l'identité culturelle du village a été redéfinie à ce moment-là et le rôle de Daniel Flores dans ce processus. Durant ces deux années, il donnait des « cours d'identité » aux habitants. Maria se souvient : « Flores est apparu en 1988. La première fois que je l'ai entendu c'était à la radio parce qu'il y avait une FM du nom de Chango, l'unique radio de la vallée [...]. Comme c'était la radio officielle, Pastrana allait chaque jour parler pour faire passer son message. Un jour il s'est présenté avec Flores. Il a commencé à parler de la culture amaicheña, des Amaichas, de leur intelligence et de leur supériorité, y compris qu'ils étaient supérieurs aux Quilmes et à tous les indigènes de la vallée. Qu'ils avaient une langue propre, un territoire propre, que tout était propre... Si les Amaichas étaient tellement *leaders* en leur temps, comment n'allaient-ils pas avoir leurs propres lois aujourd'hui ?... Je me disais 'mais d'où sort ce personnage ?' ». Maria se rappelle très bien les propos qu'il a tenus ce jour-là : « Il soutenait que les indiens Amaichas existaient, alors que moi je ne peux pas dire avec certitude qu'il existait des indiens s'appelant Amaicha. La localité s'appelle comme ça mais je ne sais pas s'il y avait des indiens qui s'appelaient Amaicha ou des indiens qui s'appelaient Ampimpa [nom de hameau] comme lui disait. Mais tous les lieux qui avaient un nom à moitié quechua, c'était pour lui les indiens untel ». Elle évoque le côté mystique que Daniel Flores a contribué à développer à ce moment-là : « Il disait qu'il y avait des cérémonies que les Amaichas faisaient dans des endroits secrets où se réunissaient les chamanes. Je devais ensuite expliquer à ma grand-mère qui écoutait la radio avec moi ce qu'était un chamane. Un chamane était un médecin sorcier de la culture inca. Mais il n'y avait pas de chamane Amaicha, même par hasard, ou du moins, pas les chamanes dont lui parlait. »

Après cet épisode, Flores a commencé à se faire connaître dans le village car il vivait chez Pastrana et l'accompagnait où qu'il aille : « il était comme son bras droit en tant que 'secrétaire Flores'. Au début de chaque réunion, de chaque assemblée, il faisait toute une invocation à Inti, le Dieu soleil des Incas, afin que viennent je ne sais quoi, les destinées sacrées et des choses comme ça, pour que la réunion se passe en toute tranquillité ».

C'est à partir de cette période que les représentations à propos des indiens ont été redéfinies. Elles ont pris une dimension tout à fait particulière afin que les habitants soient en phase avec ceux des cadres juridiques. En effet, les Indiens y sont présentés en opposition à la société occidentale déprédatrice et polluante. Ils sont ancestraux, indépendants, spirituels et ont préservé l'ensemble de leurs traditions¹⁸. Les cinq cents ans de colonisation,

18. À propos de ce mythe voir les travaux de Alban Bensa, *La fin de l'exotisme – essai d'anthropologie critique*, Anacharsis, 2006 – Benoît de l'Estoile, *Le goût des autres – De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Flammarion, 2007.

d'évangélisation et d'exploitation n'auraient pas eu prise sur ces populations semblant avoir vécu dans un monde parallèle. C'est ce que Daniel Flores essaie de communiquer aux Amaicheños. Cela ne veut pas dire que les locaux se soient identifiés à ces êtres fantasmés, comme le montre le témoignage de Maria. Mais leurs ancêtres ont commencé alors à avoir un autre visage que celui, dénigré, qui était hérité de l'époque coloniale. Être Indien est devenu à ce moment vecteur de revendications et il était de bon ton, pour les militants, d'essayer de s'approprier ces représentations très poétiques afin de réclamer des droits sociaux et territoriaux tout à fait concrets.

Pastrana a réussi à obtenir la propriété collective des terres d'Amaicha en 1995. Il a d'ailleurs été invité en 1998 à Genève afin de représenter des communautés indiennes d'Argentine à l'ONU.

DES RAPPORTS DE DOMINATION QUI S'INVERSENT À QUILMES

Une organisation indienne qui acquiert de l'autorité

Si Quilmes n'a pas obtenu de titre de propriété des terres, les rapports de pouvoir avec les propriétaires ont cependant largement évolué tout au long des vingt dernières années. Malgré leurs faibles ressources économiques, des militants locaux luttent, voyagent, interviennent dans les médias et créent des alliances au niveau national et international. Ils ont ainsi acquis de plus en plus de visibilité et de légitimité face aux propriétaires terriens.

Pancho est Cacique de l'organisation indienne, la CIQ (communauté indienne Quilmes). Il a été élu au moment de sa création dans les années 1980 et réélu depuis tous les cinq ans. Dans un entretien mené avec lui lors de ma première enquête de terrain en 2000, il me décrivait les qualités que devait avoir un cacique afin de faire face aux propriétaires terriens. Selon lui, l'autorité était primordiale et il m'expliquait comment les médias contribuaient à lui en donner : « Si une personne de la communauté rencontre des problèmes, je vais au commissariat et maintenant ils m'écoutent. Ils m'écoutent parce que je passe à la télévision, je suis dans le journal, je suis partout. S'il y a des chaînes de télévision qui me croisent à un festival, elles mentionnent que je suis là et je fais un commentaire ». Quand on lui tend le micro, Pancho dit s'exprimer sur les injustices subies à propos des terres, de la répartition de l'eau et il dénonce facilement la police et les juges. Il montre comment cela lui est utile localement : « cela me sert car si la police vient pour un problème, j'y vais et ils ne nous embarquent pas. Et ce n'est pas parce que nous sommes amis ou qu'ils m'aiment. Ils me prennent en considération parce que sinon, cela ne va pas me plaire et je vais aller les critiquer dans un journal ou ailleurs ». Et de préciser : « Les gens ne t'écoutent pas parce qu'ils t'apprécient mais plutôt parce qu'ils croient qu'il y a un danger pour eux ».

L'intérêt des journalistes pour la cause indienne a effectivement contribué à donner une large visibilité au combat de la CIQ. Cette médiatisation lui a permis d'accéder à une reconnaissance autant à l'extérieur que sur la scène locale et Pancho montre la façon dont elle est devenue pour eux un moyen de pression. Les propriétaires terriens de Quilmes sont, de ce fait, beaucoup moins en position de force qu'auparavant.

Leur affaiblissement est dû aussi à leur appauvrissement. En effet, les terres sont peu productives dans cette région semi-désertique et une des grandes familles connaît de graves conflits internes. Ses membres sont nombreux et divisés depuis plusieurs décennies pour des questions d'héritage non résolues. De plus, il ne semble pas que leurs papiers soient en règle, peut-être des impôts impayés sur des décennies, ce qui ne les met pas en position de force vis-à-vis de la CIQ.

J'ai pu mener récemment un entretien avec l'un d'entre eux, Manuel Martinez. C'était en décembre 2013. Il explique ici l'histoire de sa famille, des terres et sa façon de voir les arguments de l'organisation indienne dans leur lutte pour le territoire.

Des propriétaires affaiblis à Quilmes

Manuel Martinez est un homme assez jeune, d'une quarantaine d'années. Né dans un hameau de Quilmes, il a ensuite grandi dans la ville de Tucuman où sa mère était avocate. Il a beaucoup voyagé, s'est installé quelques années en Israël. Professeur d'anglais sans poste, il travaille aussi ponctuellement dans le tourisme. On m'a souvent parlé de lui comme d'un « hippie », un jeune bohème vivant avec peu de moyens comme il y en a beaucoup dans la région. Lors de notre entretien, il m'explique son histoire familiale : Née à San José, à 8 km au sud de Santa Maria, son arrière-grand-mère faisait du commerce avec la Bolivie à dos de mule. Elle vendait du cuir, du sel, tous les produits prisés de l'époque, ce qui lui a permis d'acheter 30 000 hectares : « Je ne suis donc pas un fils de colon qui a massacré tout le monde avant d'occuper le territoire. Non, l'État de droit existe depuis plus de 200 ans dans ce pays. Mon arrière-grand-mère travaillait, elle, et elle a acheté ces terres, ce n'est pas comme ces supposés Indiens qui veulent la terre gratis.... » Et de continuer : « Ils se disent ancestraux seulement pour voler la terre, parce que c'est un vol. Car si tu te revendiques d'un instrument juridique comme la Cédule royale éditée par une puissance étrangère en 1700, ça veut dire quoi ? Cela veut dire que tout l'État de droit argentin, toutes les lois argentines n'existent pas »

Manuel Martinez revendique ici le droit à la propriété privée et rappelle que, lui aussi, est inscrit dans la constitution argentine. Depuis que les terres ont été décrétées propices à la production viticole comme à Cafayate, la province voisine, les conflits agraires s'aiguisent à Quilmes. Manuel Martinez désire aujourd'hui se réinstaller sur la propriété familiale afin de planter des vignes. Il a ainsi eu plusieurs conflits avec l'organisation indienne

qu'il dénonce comme voulant s'approprier tout le territoire. Durant notre entrevue, il m'explique qu'il a proposé 150 hectares à Pancho depuis plusieurs mois et que ce dernier ne lui a pas répondu. Sous couvert de vouloir donner une partie de ses terres aux habitants car, comme il le dit lui-même, « la terre doit revenir aussi en partie à ceux qui la travaillent », il a aussi des intérêts d'un autre ordre. Il ne voudrait pas que Pancho ne vienne perturber son projet d'exploitation viticole qu'il a envie de développer. C'est la raison pour laquelle Il lui a proposé de lui donner l'autre partie du territoire. Mais je comprends ensuite au cours de l'entretien que les terres qu'il lui offre sont en conflit depuis quarante ans avec les autres héritiers de sa famille et que le titre de propriété n'est pas clair. Cela pourrait être une raison qui expliquerait le silence de Pancho. Toujours est-il qu'accepter qu'un propriétaire foncier donne des terres, serait aussi reconnaître qu'il en était le possesseur. C'est le cas d'un communiqué sur internet à propos d'un propriétaire terrien qui a donné des terres à une localité. Le verbe « donner » est entre guillemets et un twitt répond que « donner » impliquerait qu'elles lui appartiendraient, ce qui est contesté par les organisations indiennes¹⁹.

La CIO a donc acquis du pouvoir et une certaine légitimité face à des *terratentiente* de moins en moins influents. Les habitants se nomment aujourd'hui « *comuneros* » afin de se donner le même statut que ceux d'Amaicha qui gèrent collectivement le territoire.

DES SITUATIONS TRÈS CONTRASTÉES : L'IMPORTANCE DES « INDIENS DES DROITS DE L'HOMME »

Si la situation d'Amaicha et de Quilmes s'est largement améliorée, ce n'est pas le cas partout. Certains lieux ne sont pas sans rappeler les cas d'oppression que décrivait Delfin à Quilmes dans les années 1970. Pour exemple, en 2002, à Chasquivil, un village de haute montagne dans la partie humide de Tucuman, la situation était particulièrement préoccupante en ce début de 21^e siècle. En arrivant, on pouvait voir les maisons recouvertes de bâches de plastique. Les gens ne pouvaient pas couper de paille pour réparer ou refaire leur toit et ils n'étaient pas autorisés à utiliser des tôles non plus (le propriétaire ne trouvant pas cela assez pittoresque son goût).

Dans les « obligations » qu'avaient les habitants vis-à-vis du *terratentiente*, ils devaient travailler 10 jours par mois gratuitement sans être nourris sur place. Pour ceux qui vivaient loin, ils dormaient à même le sol mouillé durant 9 nuits. De plus, les villageois devaient lui donner parfois jusqu'à la moitié de leur élevage, bien davantage que le fruit de sa reproduction. Timoteo, un homme de 63 ans, se plaignait que l'année précédente, « el doctor Martin », le patron, lui avait réclamé 10 bêtes : « et d'où on va sortir

19. Cf. : <http://uniondiaguita.redelivre.org.br/2014/07/09/atamisqui-terratentientes-donan-territorio-indigena-a-la-municipalidad/>

10 bêtes si on n'a même pas de quoi se nourrir ? ». Il expliquait alors les châtements : « Si nous ne pouvions pas payer, il nous convoquait à ce qu'il appelait des 'réunions'. Il nous réunissait et nous faisaient passer ensuite un par un dans une autre pièce pour nous punir. Mais nous punir ? Il n'est pas notre père ! Comment on peut faire ces choses-là ? Il nous effrayait. Au fur et à mesure du temps, les gens ont commencé à partir, certains en sont morts. »

S'ils voulaient cultiver leur lopin de terre, les habitants devaient demander la permission et il n'était pas exclu que le propriétaire s'approprie la récolte. La chasse et la pêche étaient interdites. Ils ne pouvaient pas non plus ramasser de bois pour cuisiner et se chauffer. Si un villageois voulait recevoir un visiteur, il devait faire une demande écrite et il était peu probable qu'elle soit acceptée. Comme disait Timoteo, désespéré par la situation : « quarante ans auparavant, on vivait en paix. Ensuite la terre a été vendue avec nous dessus, comme des animaux. Et depuis la vie est devenue impossible ».

Simona, une autre habitante d'une cinquantaine d'années, décrivait le *capataz* posté derrière les pierres à les observer. A l'aide de son téléphone portable, il informait le « *doctor Martin* » de toute effraction. Si quelqu'un désobéissait, il pouvait être chassé. Cayetano, 30 ans, m'a raconté l'histoire de ce vieil homme qui n'avait pas réussi à payer et que le patron avait délogé 10 ans auparavant. On lui avait même brûlé sa maison, le réduisant ainsi à vivre durant des années dans une grotte avec sa femme et ses enfants. Il en était mort. Comme la même menace pesait sur son foyer, il s'est renseigné sur les droits des villageois. Un habitant d'Amaicha, Miguel Condori, originaire de Chasquivil et qui avait lui-même souffert de cette situation d'oppression, les a aidés dans leurs démarches. Il avait une camionnette et était venu à plusieurs reprises faire des « réunions secrètes » avec d'autres militants en lien avec des avocats. L'examen des papiers du propriétaire a révélé qu'ils n'étaient guère en règle (ce sont souvent des impôts impayés depuis des années qui peuvent les rendre invalides). Pour ces habitants qui vivaient donc en 2002 dans un statu quo, l'autorité du patron était en train d'être questionnée.

À cette même période, des militants et des ONG comme ANDHES, « *avogados del noroeste argentino en derechos humanos y estudios sociales* », se consacraient à cette tâche : venir informer les habitants de la région de leurs droits et les aider dans leurs démarches. Une habitante m'en a parlé comme étant « Les Indiens des droits de l'homme qui venaient aider ceux qui vivaient sur les terres des patrons ».

DES COMMUNAUTÉS INDIENNES QUI SE MULTIPLIENT DANS LA RÉGION

C'est ainsi que dans des lieux où l'origine indienne des habitants était auparavant passée sous silence, elle va être revendiquée. À partir de 2002, ils étaient nombreux à réclamer le statut de « communauté indienne » afin

de revendiquer des droits sur le territoire qu'ils occupaient depuis plusieurs générations, souvent de manière précaire.

Un évènement au niveau international a eu une importance capitale pour ce mouvement. En 1992, l'Argentine avait ratifié la convention 169 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), comme beaucoup d'autres pays à cette période sous la pression internationale. Cette convention dénonce les discriminations subies par les « peuples indigènes et tribaux » dans diverses parties du monde et souligne leur contribution particulière à la diversité culturelle et à « l'harmonie sociale et écologique de l'humanité » ; elle stipule que « les terres qu'ils occupent traditionnellement doivent être reconnues comme appartenir aux peuples intéressés ». Elle a été enregistrée pour l'Argentine que neuf ans plus tard à Genève, le 3 juillet 2001. Elle est devenue le cheval de bataille des communautés indiennes qui se sont organisées ensuite.

Avec la multiplication des communautés dans la province de Tucuman, les *leaders* ont créé en 2005 « l'Union de los pueblos de la Nation Diaguita ». Elle regroupe aujourd'hui 20 villages et ont un site internet²⁰.

Photos prises en avril 2002 lors d'une journée de contestations et de réclamations territoriales des communautés indiennes sur la place centrale de Tucuman.

Pancho, le Cacique de Quilmes, interviewé par un journaliste.

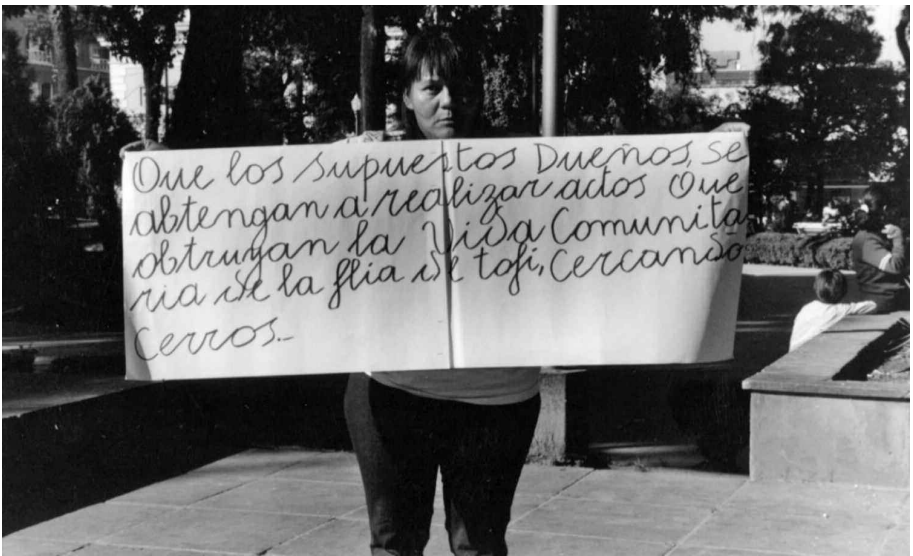


20. <http://uniondiaguita.blogspot.fr/>

Des militants de la communauté indienne de Tafi del Valle qui s'est formée en 2002. On peut lire sur la banderole : « queremos que nos devuelven nuestro territorio que nos pertenesce » (nous voulons qu'ils nous rendent notre territoire qui nous appartient) ».



Une militante de Tafi porte une banderole : « Que los supuestos dueños se abstengan de realizar actos que obstruyan la vida comunitaria de la familia de Tafi cercando cerros » (que les supposés propriétaires s'abstiennent de réaliser des actes qui empêchent la vie communautaire de Tafi en fermant les enclos).



Chaque mois les représentants des différents groupes organisent des assemblées. Une de leur victoire a été d'inclure l'article 149 à propos des droits des populations indigènes lors de la réforme de la constitution de la province de Tucuman en 2006.

Beaucoup de combats ont été gagnés grâce à ces mobilisations collectives. À Quilmes, l'organisation indienne, bien que fragilisée par de graves conflits internes, a réussi à acquérir une légitimité certaine tant sur la scène locale que régionale. Un autre cas exemplaire est celui de Chasquivil. La situation décrite en 2002 a beaucoup évolué. L'organisation indienne a réussi à délégitimer le titre de propriété du « *doctor Martin* » et les habitants vivent de nouveau en paix dans ces lieux reculés.

LA RÉPONSE DES PROPRIÉTAIRES TERRIENS

Les propriétaires terriens ne sont pas restés passifs face à ce processus. Eux aussi se sont unis afin de contester les revendications autochtones sur le territoire dont ils affirment avoir la possession. Ils ont créé, à leur tour, une revue électronique du nom de « *pueblo originario* »²¹. Ils y reprennent la rhétorique des organisations indiennes qui fondent leur légitimité sur le fait d'avoir été là avant. Ils se disent être LE vrai « peuple autochtone » et se présentent en victimes. Leur stratégie est assez étonnante car avec le nom qu'ils se donnent et le discours employé, leur page internet ressemble à s'y méprendre à un des nombreux sites de défense des droits indigènes. Mais ils y démentent la légitimité des réclamations territoriales des « supposées » communautés indiennes.

Voici le message mail qu'ils ont diffusé en novembre 2012 afin de faire connaître leur site :

« Nous, les propriétaires de Tucuman, nous voulons faire connaître notre situation par rapport aux attaques à la propriété privée que nous subissons depuis 2005 de la part des fausses communautés indiennes. Notre journal a pour mission d'informer et de dire la vérité sur ce qui se passe dans notre province. La propriété privée est un droit de l'homme, protégé par la constitution nationale. Nous avons sur facebook tous les articles publiés dans notre revue digitale. Grâce à facebook, vous pouvez aussi prendre contact avec toutes les personnes qui nous accompagnent depuis le début et le partager avec vos amis. Aujourd'hui nous avons 2156 personnes qui nous suivent. Vous pourrez aussi recommander la lecture de notre journal à d'autres personnes pour qu'elles nous aident dans notre lutte. Nous allons continuer à publier les études sur les titres de propriété ainsi que la vraie histoire de Tucuman. Nous sommes à votre disposition et vous pouvez nous faire parvenir du matériel sur cette problématique, même si cela concerne d'autres provinces.

*Merci »*²².

21. <http://pueblooriginario.com.ar/>

22. www.pueblooriginario.org - PuebloOriginario.com.ar/Facebook

On peut voir la façon dont ceux qui sont habituellement désignés comme des bourreaux se présentent en victimes. Ils mobilisent à leur tour les droits de l'homme et semblent vouloir chercher des soutiens. C'est le cas de Manuel Martinez, un des propriétaires de Quilmes que nous avons déjà présenté. Dans son témoignage, il rappelait l'origine autochtone de son arrière-grand-mère qui avait acheté les terres à la fin du 19^e siècle. Du côté paternel, son père était de Buenos Aires, d'origines espagnole et italienne, ce qui l'amène à se plaindre d'être victime de discrimination : « Je suis né à moitié *gringo*. C'est pour ça qu'ils me traitent de *terrateniente*, de blanc », et de se plaindre : « avec toute la renaissance de l'indigénisme, je suis devenu le dernier espagnol conquistador encore vivant, parce que c'est comme ça qu'ils me voient. Donc quand tu vas sur *facebook*, et quand ils parlent du *terrateniente*, c'est moi... ».

La dichotomie indien/blanc s'est en effet fortement développée dans le discours des militants de la CIQ. J'ai pu m'en rendre compte dans mes enquêtes de terrain menées à deux ans d'intervalle entre 2000 et 2002. En 2000, Gustavo, un jeune militant engagé dans l'organisation indienne décrivait l'oppression que vivait les populations indigènes locales mais sans utiliser la catégorie « *blanco* ». Dans un second entretien en 2002, il l'emploiera vingt et une fois. Ces approches dualistes sont efficaces afin de faire passer leurs revendications. C'est une étape de célébration identitaire très certainement importante afin de donner corps à leur mouvement centré autour d'une identité longtemps stigmatisée²³.

Mais Manuel Martinez subit cette catégorisation comme un autre type de discrimination et dénonce l'ambiguïté de l'identité indienne que les habitants revendiquent : « Ils me traitent de *terrateniente*, de blanc. Mais en même temps, si tu leur dis qu'ils sont des « *collas* », ils se vexent ». Il fait ici mention des problèmes d'auto-reconnaissance que vivent effectivement une grande partie des locaux. Les noms « *indien* » ou « *colla* » ont été longtemps employés en guise d'insulte. Ils gardent encore aujourd'hui des connotations dénigrantes héritées de la colonisation²⁴. Cela génère, de fait, des contradictions dans le mouvement revendicatif identitaire qui se développe dans la région²⁵. Manuel Martinez les utilise pour délégitimer leur combat. Il re-

23. Le discours des membres de la CIQ peut être rapproché de celui des leaders indiens analysé par Dean Mac Cannell aux États-Unis dans les années 1970 – 1980. Afin de marquer leurs différences, ils insistaient sur la décadence morale et culturelle des Blancs et affirmaient, dans un même temps, la supériorité des mœurs indiennes. Dean MacCannel, « Tourisme et identité culturelle », in *Communications*, n°43, 1986 p. 176.

24. Sur ce thème voir l'ouvrage de Cynthia Alejandra Pizarro réalisé sur la province voisine, « *Ahora ya somos civilizados* » – *la invisibilidad de la identidad indigena en un aera rural dela valle de Catamarca*, ed. de la Universidad Catolica de Cordoba, 2006.

25. Maité Boulosa Joly « Pourquoi serait-on Indiens maintenant ? Mouvement indianiste et résistance villageoise dans le Nord-Ouest Argentin », *Civilisations : Identité, culture, intimités. Les stéréotypes dans la vie quotidienne*, Vol. 62 (1&2), 2013, pp. 107-130.

prend ensuite les traits de l'Indien stéréotypés des cadres juridiques auxquels les militants devraient se conformer pour être en accord avec leurs réclamations : « Si tu te dis descendant, alors tu n'utilises pas de *Nike*, tu ne parles pas espagnol, tu ne pries pas Dieu et tu es cohérent avec tes revendications ! ». La non-adéquation des locaux aux représentations de leurs ancêtres pré-coloniaux font qu'ils sont souvent accusés d'être de faux indiens, « *Indio truchos* », comme on peut le voir aussi dans le message collectif où il est question « des fausses communautés indiennes ». L'idée très ancrée depuis le 19^e siècle qu'il n'y aurait plus d'Indien en Argentine et qu'il aurait disparu de l'espace national, participe aussi à cette défiance vis-à-vis des nouvelles communautés qui se créent dans le pays. Manuel Martinez conclura ainsi : « Ils se disent ancestraux seulement pour voler la terre ».

Les propriétaires terriens se sentent ainsi victimes face aux revendications autochtones et la situation de certains devient effectivement de plus en plus compliquée. Mais elle s'avère très variable selon les ressources économiques et politiques des propriétaires concernés.

DES SITUATIONS CONTRASTÉES : DE LA VIOLENCE À L'IMPUNITÉ

Si à Quilmes et à Chasquivil les habitants ont pu progressivement acquérir des droits, cela s'est souvent fait dans la violence. Les militants ont, pour la majorité, pris beaucoup de risques avant d'y avoir accès. La situation reste d'ailleurs très conflictuelle dans de nombreux cas et les avancées ne sont pas aussi encourageantes partout. Cela dépend une fois encore beaucoup des positions des propriétaires terriens et des enjeux économiques et politiques en cause.

Le cas de la région de Trancas, la partie fertile de la province de Tucuman, est significatif. Un des propriétaires terriens les plus influents est professeur de droit à l'université de Tucuman. Il fait partie de l'oligarchie de la province et a participé à l'élaboration de la constitution au niveau national en 1994. Il a formé la majorité des juristes de la région et ses fils sont avocats eux-mêmes. Il participe ainsi à la protection de ses pairs et a une influence importante sur l'exercice de la justice dans la province. En plus d'avoir des propriétés très productives (soja et élevage bovin), cette famille a donc beaucoup d'influence politique. Comme d'autres propriétaires, ayant des *haciendas* de ce type, son ambition est de pouvoir développer des exploitations de plus en plus extensives et de déplacer les habitants qui vivent sur ces terres depuis plusieurs générations afin de développer leur production. De nombreux cas d'expulsion sont dénoncés par les organisations indiennes qui se trouvent souvent impuissantes quand le pouvoir du latifundiaire ne peut être mis en cause.

Un évènement particulièrement violent a eu lieu dans cette région. L'origine vient d'une dispute très ancienne entre un propriétaire, Dario Amin, et les habitants de Chuchagasta. Ces derniers ont essayé de prendre le contrôle du territoire et ont installé un portail afin d'empêcher le passage du propriétaire dans une des réserves de *lojas*, une pierre ornementale qui

s'utilise beaucoup à Tucuman. Un jour le propriétaire est venu accompagner de Luis, « el niño Gomez », un ex-policier. Les deux hommes étaient armés. Dario Amin avait aussi un caméscope et il a filmé son homme de main en train d'assassiner une des personnes présentes : Chocobar. La vidéo a été postée en ligne le 12 octobre 2009 et a été largement diffusée sur internet²⁶. Malgré ces preuves accablantes et les manifestations des organisations indiennes au niveau régional, le crime est resté impuni depuis plus de quatre ans.

Dans la partie de la vidéo qui précède le meurtre, Dario Amin dit à son comparse en voyant des militants avec des appareils qu' : « ils peuvent bien prendre des photos, de toutes façons, personne ne leur prêter attention au tribunal » (« *nadie les daran bolas al tribunal* »). Il s'avère effectivement que, dans ce cas, les victimes ne sont pas écoutées.

Ce crime deviendra pour la province « l'affaire Chocobar » et de nombreuses manifestations, sites internet et communiqués de presse ne changeront pas l'immobilisme de la justice qui ne semble pas vouloir s'y intéresser.

« L'affaire Chocobar » – À gauche photo trouvée sur internet d'une des manifestations dans la ville de Tucuman pour demander justice pour Chocobar. À droite, photo de deux femmes d'Amaicha, fille et petite-fille d'une militante de la première heure qui avait participé très activement au premier parlement indigène de 1973.



Dans une lettre ouverte adressée à la présidente de la Nation Cristina Fernandez de Kirchner, des intellectuels, chercheurs et journalistes s'insurgent contre cette situation²⁷. Ils rappellent les nombreux crimes perpétrés chez les Qom dans la province de Formosa. Ils citent précisément tous les assassinats commis depuis 2010 qui sont, eux aussi, restés impunis. Ils se plaignent de l'escalade de la violence et de l'apparente incapacité de l'État pour arbitrer ces conflits. Ils pointent le fait que ces abus de pouvoir

26. http://www.youtube.com/watch?v=xZq_mzJSO5M

27. <http://comunicacionpopular.com.ar/carta-abierta-de-intelectuales-y-periodistas-a-la-presidenta-por-la-inaccion-del-estado-frente-a-la-represion-y-asesinatos-de-miembros-del-pueblo-qom/>

violents ont lieu dans des régions d'expansion économique : dans le domaine agricole, pétrolier ou touristique. Et que les groupes armés obéissent à des entrepreneurs ou latifundiaires qui agissent en toute impunité sans être questionnés.

Ils concluent ainsi : « Si les gouvernements provinciaux ne peuvent sortir de leurs structures, c'est l'État national qui doit réaliser le changement nécessaire. Si un pays, comme le nôtre, peuplé par des dizaines de peuples indigènes qui sont nos concitoyens, permet que l'on continue à les assassiner sans mettre tous les outils possibles au service de la vérité, alors cela affecte la politique des droits de l'homme que la majeure partie de la société encourage, appuie et accompagne ».

CONCLUSION

L'indianité a été redéfinie à différentes époques, mais on peut se rendre compte qu'« être indien » est finalement toujours lié à un cadre juridique en rapport avec la possession ou la dépossession du territoire. Les populations autochtones ont été invisibilisées au long du 19^e siècle en Argentine pour devenir des *criollos* sans droit sur le territoire qu'elles habitaient. C'est au début des années 1970 que les revendications indiennes ont commencé à se faire entendre dans le pays et lors de l'instauration de la démocratie en 1983 qu'elles se sont amplifiées. La mise en place de lois multiculturelles au sein d'une Nation auparavant considérée sans Indiens est importante dans ce processus. Mais les changements nationaux sont à mettre en lien avec le contexte international et les droits des peuples autochtones qui s'établissent à l'ONU depuis le début des années 1980. Les termes des conventions qui se débattent dans cette instance internationale ont eu une grande influence sur les redéfinitions identitaires tant sur la scène nationale argentine que sur la scène locale. Les groupes qui se revendiquent indiens aujourd'hui ne sont donc pas coupés du monde et les acteurs extérieurs qui sont venus les former à différents moments de leurs combats ont une influence capitale (que ce soit Santana à Quilmes, Daniel Flores à Amaicha, ou les avocats des droits de l'homme dans les villages voisins). Ils les ont aidés à s'informer sur les textes de lois et à adopter un langage revendicatif efficace. C'est par leur intermédiaire et grâce aux *leaders* locaux que les conflits agraires se sont ethnicisés dans la région. Ces mouvements revendicatifs ethniques ne sont donc pas à analyser sous un angle essentialiste, mais plutôt comme des mouvements sociaux luttant contre des rapports de pouvoir dans des contextes post-coloniaux où des discriminations subsistent²⁸.

28. Sur ce sujet, voir entre autres Abercrombie, « Ethnogenèse et domination coloniale », *Journal de la société des Américanistes*, vol 76, 1990, Andrew Canessa, "Who is Indiginous ? Self-identification, Indigeneity, and claims to justice en contemporary Bolivia", *Urban Anthropology*, Vol. 36(3), 2007 ; Bastien Bosa et Eric Wittersheim (sous la direction de), *Luttes autochtones, trajectoires post-coloniales (Amérique, Pacifique)*, éd. Karthala, 2009.

Les lois multiculturelles au niveau international, national et régional sont centrales dans ce processus. Même si elles s'avèrent avoir peu d'application concrète en cas de litige avec un propriétaire terrien, elles sont un outil de première importance pour permettre à des populations longtemps marginalisées et discriminées de revendiquer des droits. Dans certains cas, elles ont permis une remise en cause du pouvoir des latifundiaires et parfois même une mise en question de leur possession sur le territoire comme à Quilmes ou à Chasquivil.

Le rôle des médias et des réseaux sociaux est aussi très important. Les militants sont aidés par des journalistes dans leur combat et les sites Web, les journaux électroniques, Facebook ou Twitter permettent aussi de diffuser largement leurs réclamations et d'obtenir du soutien. L'exemple du cacique de Quilmes montre que la diffusion de ses revendications permet de promouvoir le mouvement et de protéger les militants face aux rapports de pouvoir locaux. Mais on a vu que cette médiatisation contribue aussi à réifier les stéréotypes. Les droits différenciés et la rhétorique qu'ils suscitent participent en effet à cliver les groupes. La dichotomie Indiens/Blancs se développe dans les discours indianistes et elle est devenue de plus en plus opératoire dans des luttes où l'identité est devenue la base de droits. Mais la définition de ce qu'est un Indien en Argentine se pose régulièrement et les propriétaires travaillent à délégitimer les revendications des villageois en leur reprochant de ne pas se comporter comme leurs ancêtres.

Cette étude de cas aura montré l'ambivalence des mesures gouvernementales qui promeuvent les droits indiens, la catégorisation identitaire qu'elles suscitent et la complexité de ce processus dans un pays qui a construit son identité nationale au 19^e siècle dans la négation de cette présence autochtone. Elles ont cependant permis à des populations paysannes d'origines indiennes marginalisées de réclamer des droits. Mais ces avancées restent relatives. Elles varient selon les conditions locales et dépendent en partie de la valeur productive de la terre. Là où les propriétaires terriens sont puissants avec des moyens économiques et une influence politique importants, les progrès socio-territoriaux des populations autochtones peuvent être largement entravés.